



Associations Familiales Catholiques

AFC Mouvement national reconnu d'utilité publique

QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

Soumis par l'Association familiale catholique de la ville d'Angers

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 28 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet www.afc-france.org. Un compte-rendu paraîtra dans le bulletin des A.F.C. du Maine-et-Loire, entre les deux tours.

CANDIDAT :

NOM PRENOM : **BECHU Christophe**

PARTI OU TENDANCE POLITIQUE :

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

J'aurai à mes côtés, Michelle Moreau, responsable du pôle « solidarités », et une adjointe spécifiquement chargée de l'enfance, de la parentalité et de la jeunesse : Françoise Le Goff.

Nos engagements :

- Placer l'enfant au cœur de la cité, dans la qualité des modes d'accueil, l'accompagnement du retour de la maternité, les aménagements publics.
- Reconnaître les compétences et besoins spécifiques des jeunes, (création d'un fonds J'NOV, d'espaces dédiés).
- Aider les parents à être ou devenir les premiers éducateurs de leurs enfants, par des conférences style « Ecole des parents », des lieux de paroles, des coordinations proposées entre les services sociaux de terrain.

Mais, le détail de nos propositions s'enrichira des constats que nous ferons en situation, des demandes des associations, et des professionnels de ce secteur. L'ensemble des propositions de ce secteur est fixé, mais pas figé dans ses détails.

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

En ce domaine, nous ferons des propositions comme la préparation au mariage civil : avec une sensibilisation aux aspects juridiques, voire patrimoniaux, mais aussi à l'engagement d'aide et assistance que les futurs époux se doivent et à certains aspects de la parentalité comme le patronyme que l'enfant portera. La cérémonie même du mariage civil sera un temps où seront énoncés ces aspects et remis un document général d'informations.

AFC Angers-ville – Damien ROLLO - Centre Diocésain St Jean, 36 rue Barra – 49045 Angers Cedex

Pour la seconde partie de la question, aucune loi de ce type n'a été votée et aucune n'est en préparation.

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Sur la ville d'Angers, il y a eu 1 815 naissances en 2007, 650 assistantes maternelles sont agréées : ce qui correspond à une capacité théorique de 1 650 places. Cependant, l'offre et la demande ne sont pas toujours en adéquation : quartier, habitations. Le premier objectif est de favoriser les regroupements de ces professionnels que sont les assistantes maternelles pour qu'elles soient moins isolées et pour offrir aux enfants un premier espace de socialisation.

Au niveau des gardes collectives, la ville dispose de places de crèche familiale, de crèche collective. Un travail plus fin sera à mener sur les taux de fréquentation.

Enfin, pour permettre aux parents travaillant dans des zones d'activités importantes de faire accueillir leurs enfants à proximité, les crèches d'entreprises seront encouragées. Et pour cela, nous montrerons l'exemple en créant une crèche pour le personnel municipal, en proposant des places aux collectivités territoriales et à nos administrés. Ce montage permettra l'expérimentation par nous même et pourra avoir valeur d'exemple : « nous nous engageons et encourageons le secteur privé à faire de même »

Pour aider les parents travaillant avec des horaires atypiques, il existe déjà des propositions : crèche 24/24 au « nid du vallon », garde à domicile et accompagnements à l'école, aide financière de la CAF. Il n'y a pas une solution unique mais une palette de possibilités selon les horaires, les quartiers. Nous recenserons l'existant et testerons des solutions existant dans d'autres lieux selon les besoins repérés.

4. AIDER LES PARENTS À ÊTRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Voir réponse à la 1^{ère} question.

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Oui, cela fait parti de notre projet.

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Je serai très attentif aux questions concernant le logement. Lors de cette campagne, les questions de logement de plan local d'urbanisation, (PLU), de conditions de logement, et d'organisation des constructions, de la réhabilitation des quartiers (PRU), et des hausses subséquents les questions concernant l'entretien des logements ont été maintes fois abordés. Il s'agit pour mon équipe, pour le pôle aménagement placé sous la responsabilité de Laurent Gérault et l'adjointe ayant en charge le logement : Nedjma Bout-Lelis de priorités. Le travail sera conséquent, comme notre engagement.

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Je ne suis pas favorable à une ouverture étendue le dimanche, la pratique actuelle me semble bonne.

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

Pendant ma mandature, je m'engage à réellement mettre en circulation 4kms de piste cyclable, protégée par an, car à l'évidence, la peinture de cycles ne suffit pas à créer une piste cyclable..Pour le commerce de proximité, ce n'est pas le maire qui peut créer les commerces, mais les bonnes conditions pour le commerce de proximité : places de stationnement notamment. Je suis très attaché à ce que les angevins trouvent un ensemble de possibilités commerciales, car le commerce de proximité est un des éléments de l'animation et de la sécurité de la ville. Nous mettrons en oeuvre la circulaire qui nous permet de limiter le nombre d'agences bancaires pour que vivent les quartiers.

Bien évidemment, le patrimoine religieux est un des éléments de la richesse de notre patrimoine collectif.

La collégiale Saint Martin est un exemple de ce que nous pouvons faire en matière de réhabilitation d'édifice. Si certains sont très peu fréquentés et en accord avec les autorités ecclésiastiques, nous pourrions étudier une « double affectation » comme à Saint Hugues de Chartreuse où le peintre Arcabas expose dans une chapelle dédiée au culte à certains horaires.

AFC Angers-ville – Damien ROLLO - Centre Diocésain St Jean, 36 rue Barra – 49045 Angers Cedex